



II. RAVIVER L'ATTRACTIVITÉ DU QUARTIER

> Offre culturelle et touristique

Valoriser le transport en commun fluvial

COMPRENDRE

Contexte et enjeux

Historiquement les villes se sont développées dans les vallées, au bord des cours d'eau, qui leur apportaient des voies de communication mais aussi des ressources en eau et en énergie. Les villes ont ensuite utilisé le foncier disponible pour divers aménagements organisés autour des routes. Aujourd'hui de nombreuses villes se tournent à nouveau vers leur voie d'eau en menant des projets urbains (réaménagement de berges, mise en valeur du patrimoine, etc.). Les bords à voie d'eau sont parfois convoités et toujours à usages multiples sachant qu'ils font partie du paysage et constituent un élément de cadre de vie.

Dans ce contexte, des navettes fluviales peuvent offrir des services de transport du quotidien par exemple entre les deux rives d'un fleuve. Elles peuvent aussi contribuer à la mise en valeur de la ville, de quartiers, d'aménagements urbains et de berges, elles constituent alors une activité de loisirs ou de tourisme (promenade, visite, etc.). Ces deux usages de navettes fluviales ne sont pas antinomiques et sont souvent complémentaires à condition d'en favoriser les conditions.

Objectifs généraux

1. offrir un moyen de transport du quotidien et une activité de loisirs ou touristique ;
2. mettre en valeur la ville, un quartier, leurs aménagements ;
3. revaloriser les berges.

AGIR

Une démarche partenariale

Dans le cas d'un transport du quotidien, le périmètre de réflexion et d'action dépasse le périmètre du quartier, voire de la ville. Les acteurs sont nombreux : communes, EPCI (voire le département ou la région en dehors du PTU), AOM, exploitants de transport collectif ou encore gestionnaires de voies navigables tel VNF. Une démarche partenariale est à engager dès le début du projet de navette(s) fluviale(s) afin d'aller vers l'adhésion d'une large majorité des acteurs et de bénéficier de leur expérience et de leurs compétences respectives et ainsi d'assurer la réussite du projet.

S'appuyer sur les acteurs

Il est indispensable d'associer les gestionnaires de la voie d'eau et les autorités délivrant les autorisations de navigation. Ils sont en mesure d'apporter des éléments techniques, administratifs et réglementaires déterminants pour la conception d'un service de navettes fluviales. En amont du projet, les opérateurs locaux de transport peuvent aider à la définition des fonctionnalités du projet.

Tout au long du projet, il est important d'intégrer les spécificités d'une part des transports collectifs et d'autre part du transport fluvial et donc d'assurer la coopération des acteurs institutionnels et opérationnels de ces deux domaines d'intervention. Enfin, il s'agit d'articuler le(s) projet(s) urbain(s) et le(s) navette(s) fluviale(s) en mettant autour de la table les acteurs compétents respectifs.

Glossaire

- AOM** : Autorité organisatrice de la mobilité
EPCI : Etablissement public de coopération communale
PTU : Périmètre de transport urbain
VNF : Voies navigables de France

Cadre réglementaire

Code des Transports

CALAIS

Valoriser le transport en commun fluvial

La Majest'in est un maillon supplémentaire de la chaîne de mobilité sur l'agglomération calaisienne. Ce service de navette fluviale complète l'offre de service public de transport en commun. Partie intégrante du réseau de transport « Imag'in », ce mode de déplacement est accessible à tous. L'objectif étant d'utiliser le canal de Calais comme un axe de transports en commun alternatif, mais également comme un vecteur complémentaire à l'offre touristique locale.

Le service proposé est une desserte fluviale cadencée reliant des points d'accostage définis. Lors de sa création, le projet a été conçu autour du canal pour qu'il devienne pleinement le support du projet et un lien entre les quartiers et les territoires. L'objectif était de faire du canal un axe de communication radial qui relie les autres axes de communication transversaux, également une solution intermodale entre le bateau, le bus, le vélo, la voiture et la marche à pied, mais aussi un projet vecteur de loisirs, de découverte, support festif, vecteur d'image et d'intégration urbaine.

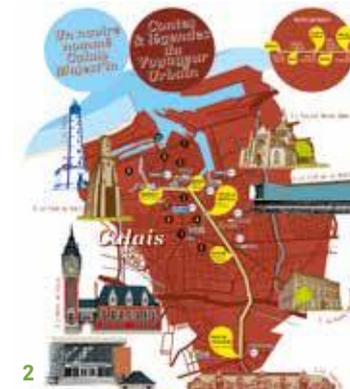
La navette fluviale est une nouvelle façon d'appréhender la ville avec comme objectifs de : développer les modes doux et l'offre de transport imag'in : une offre multimodale et innovante, inscrite dans le réseau classique ; proposer une nouvelle façon de voyager avec un service de transport de qualité, accessible aux touristes, usagers et personnes à mobilité réduite ; desservir différemment les quartiers et les équipements culturels ; renforcer la desserte de l'axe nord/sud de l'agglomération en utilisant la voie d'eau ; participer au renouvellement urbain et à la mise en valeur du canal de Calais.

La Majest'in à Calais est une offre mixte de transport, à savoir :

- Un service de transport urbain entre Calais et Coulogne : le service est assuré tous les jours de l'année de janvier à décembre et du lundi au dimanche inclus avec une fréquence variant de 5 à 7 A/R quotidiens entre 6h30 et 18h15 (jours de fêtes compris).
- Un service touristique et pédagogique : la navette fluviale a également et simultanément une fonction touristique, événementielle et pédagogique. Elle constitue un outil supplémentaire au service de la valorisation et de la promotion du Calais. Elle permet de transformer le trajet en véritables mini croisières sur le canal. Des animations sont proposées toute l'année à bord, sur des thèmes variés, avec la découverte du territoire, de l'histoire, du patrimoine, de la culture, de l'environnement en lien avec le label ville et pays d'art et d'histoire décerné à la Ville de Calais. Ces animations se font sur le principe de promenades découvertes, diurnes d'une durée d'une heure. L'accueil des touristes est également possible car le bateau est équipé d'audio-guides et la formation des pilotes permet de répondre à leurs questions.
- Un service événementiel le soir de type « diners-croisières » : la navette est transformable en salon de réception pour des croisières et des événements festifs (événements d'entreprises ou privés, organisations de manifestations, diners croisières spécifiques). Une fois par mois, une manifestation thématique est organisée par le réseau de transport, en soirée avec des groupes de musiques à bord.



2



2

1. Accès à la navette fluviale
2. La Majest'in devant la cité de la dentelle et de la mode
3. Croisière pédagogique

EN BREF

MAÎTRE D'OUVRAGE

SITAC

PARTENAIRES

Grand Calais et ville de Calais

COÛT

investissement navette fluviale
750 000 € HT

DURÉE DU PROJET

mise en service juillet 2013

LES PLUS

offre de transport originale
intégrée au réseau de transport
urbain / valorisation de la voie
d'eau au cœur de Calais.

LE MOINS

vitesse commerciale limitée à la
réglementation VNF.

POUR ALLER PLUS LOIN

www.calais.fr/fr/Ville-de-Calais/vivre-a-calais/transports/en-bateau

www.sitac-calais-opale-bus.fr/index.php/majestin

www.sitac-calais-opale-bus.fr/

CONTACTS

SITAC : Florent Favier, responsable
Marketing du SITAC
Florent.FAVIER@transdev.com

Ville de Calais : Arnaud HAMY, chef
de projet valorisation patrimoniale,
culturelle et touristique
arnaud.hamy@mairie-calais.fr

PUBLICATION SEPTEMBRE 2017

Repères généraux : **Didier Baudry**, Directeur d'études transport fluvial et intermodalité - CEREMA

Projet pilote : **Hamy Arnaud**, chef de projet valorisation patrimoniale, culturelle et touristique - Ville de Calais

Crédits photos : SITAC



SITES & CITÉS
REMARQUABLES
FRANCE